

Assemblée générale ordinaire

Association Abracadaboux — association de parents d'élèves de l'école de Bouxières

Séance du vendredi 9 octobre 2026, 18h00 — École de Bouxières, Thaon-les-Vosges

32 adhérents présents	14 actions sur la saison	7 760 € reversés à l'école	10 469,98 € de trésorerie
--------------------------	-----------------------------	-------------------------------	------------------------------

Composition du dossier

1	Procès-verbal de l'assemblée générale Déroulé de la séance, votes et prises de parole	p. 2
2	Feuille d'émargement Liste signée des 32 adhérents présents	p. 4
3	Rapport moral du président Bilan de la saison 2025/2026 présenté en séance	p. 5
4	Rapport financier Comptes de l'exercice 2025/2026 et résultat par action	p. 6

Le président Maxime Collot <i>MAXIME COLLOT</i> ✓ Certifié par * youtrust	La secrétaire de séance Jennifer Calvi <i>Jennifer Calvi</i> ✓ Certifié par * youtrust
--	---

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire

Association AbracadabouX — séance du vendredi 9 octobre 2026

L'assemblée générale ordinaire de l'association AbracadabouX, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et dont le siège social est fixé à l'école de Bouxières, 6 rue de la 2^e D.B. — 88150 Thaon-les-Vosges, s'est réunie le vendredi 9 octobre 2026 à 18h00 dans les locaux de l'école, sur convocation du secrétariat adressée aux membres accompagnée de l'ordre du jour.

Présence

32 adhérents étaient présents, soit 32 voix exprimables, chaque adhérent disposant d'une voix, conformément à la feuille d'émargement annexée au présent procès-verbal.

La séance est présidée par Maxime Collot, président de l'association, assisté de Jennifer Calvi, secrétaire de l'association, qui assure le secrétariat de séance.

Accueil et remerciements

Le président ouvre la séance en remerciant les personnes présentes, l'équipe enseignante et la direction de l'école pour l'accueil et la confiance accordée tout au long de l'année, la mairie de Thaon-les-Vosges pour son soutien logistique et financier, ainsi que l'ensemble des bénévoles mobilisés sur les manifestations de la saison.

Rapport moral

Le président présente le rapport moral de la saison 2025/2026, annexé au présent procès-verbal. Il revient sur le changement de présidence intervenu à la fin de l'année scolaire, l'arrivée de Marine Mangin au poste de secrétaire adjointe, et la mise en place du conseil d'administration destiné à élargir le cercle des décisionnaires. Il évoque enfin le principal point de vigilance de l'association : le besoin de renforcer le groupe de bénévoles.

Vote : 32 pour, 0 contre, 0 abstention. Le rapport moral est **approuvé à l'unanimité** des adhérents présents.

Rapport d'activité 2025 / 2026

Le programme d'activité de la saison écoulée est présenté à l'assemblée : **14 actions** ont été menées sur l'année comptable, de la vente d'automne aux animations de l'été, pour un total de **7 760 €** reversés à l'école de Bouxières et à la coopérative scolaire au bénéfice des projets des enfants.

Rapport financier

Le trésorier présente les comptes de l'exercice clos ainsi que le résultat détaillé de chaque action menée au cours de la saison. Il indique que la **trésorerie de l'association s'élève à 10 469,98 €**, en progression par rapport à l'exercice précédent. Il répond aux questions de l'assemblée.

Vote : 32 pour, 0 contre, 0 abstention. Les comptes sont **approuvés à l'unanimité** et quitus est donné à la trésorerie pour sa gestion.

Cotisation annuelle

La campagne d'adhésion pour la saison 2026/2027 ayant déjà été lancée avant la tenue de la présente assemblée, le montant de la cotisation annuelle n'a pas été soumis au vote. Il reste fixé à 2 € par adhérent. Ce point sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale ordinaire, en amont du lancement de la campagne d'adhésion.

Conseil d'administration et bureau

Le conseil d'administration ayant été élu pour une durée de deux années, aucun de ses membres n'est sortant à la date de la présente assemblée. Il n'est donc pas procédé à une élection : le conseil d'administration et le bureau qu'il a désigné restent en fonction jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2028.

Échanges avec l'équipe enseignante

À la question du président sur les projets et les besoins exprimés par les enseignants pour l'année à venir, les éléments suivants sont remontés :

- participation de l'équipe enseignante au marché de Saint-Nicolas et aux opérations d'ensachage ;
- création d'une batucada, avec une représentation prévue lors de la kermesse de fin d'année ;
- pour les classes de CP et de CE1, montage d'un projet de danse hip-hop, et découverte pour les CE2, dans le cadre d'un projet ADAGE ;
- représentations de « Casse-Noisette » et d'« Orphée » en spectacle à la Rotonde ;
- pour les classes de maternelle, un spectacle prévu en janvier et une recherche en cours pour le mois de juin.

Prise de parole de la mairie

Monsieur Bisson, qui remplace Madame Vatrín, prend la parole au nom de la commune. Il remercie l'association pour les actions menées au cours de la saison et indique que, dans un contexte budgétaire serré, les subventions sont maintenues mais ne seront pas revalorisées. Il met en avant les bénéfices réalisés par l'association et salue en particulier la nouvelle organisation en conseil d'administration, qui permet d'associer davantage de personnes aux décisions et de faire émerger de nouvelles idées.

Prise de parole de l'Union des Associations Thaonaises

Monsieur Olivier Renard, président de l'UAT (Union des Associations Thaonaises), adresse ses félicitations à l'association. Il présente la création d'un groupe de bénévoles indépendants, mutualisable entre les associations de la commune, qui peuvent ainsi être « prêtés » en renfort lors des manifestations.

Prise de parole de la direction de l'école

Madame Marjorie Pagel, directrice de l'école, remercie l'association et souligne le grand plaisir qu'elle a à travailler et à échanger avec l'équipe.

Perspectives et calendrier 2026 / 2027

Le président présente le calendrier prévisionnel de la saison : vente de fromages du 15 octobre au 13 novembre 2026, marché de Saint-Nicolas le 4 décembre 2026, ensachages les 12 et 19 décembre 2026, Ronde Hivernale à confirmer, vente de chocolats de Pâques, dessins d'école, chasse aux œufs le 27 mars 2027 au parc de la Rotonde et kermesse en juin 2027. Ces dates restent à confirmer avec l'école, la mairie, les fournisseurs et les partenaires.

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée et se poursuit autour du verre de l'amitié. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et la secrétaire de séance.

Le président
Maxime Collot

MAXIME COLLOT

✓ Certifié par ✱ youtrust

La secrétaire de séance
Jennifer Calvi

Jennifer Calvi

✓ Certifié par ✱ youtrust

Pièces annexées : feuille d'émargement des 32 adhérents présents, rapport moral du président, rapport financier de l'exercice 2025/2026.



Feuille d'émargement

Assemblée générale ordinaire du vendredi 9 octobre 2026, 18h00 — École de Bouxières,
Thaon-les-Vosges

Chaque adhérent dispose d'une voix : dans un couple, chacun des deux parents adhérents émarge sur sa propre ligne.

N°	Nom et prénom	Signature	N°	Nom et prénom	Signature
1	COLLOT Maxime		27	MANGEV Benjamin	
2	LAXENAIRE Joanne		28	MANGEV Pauline	
3	CALVI Jennifer		29	CARDOT Janny	
4	DIMITRI Lucie		30	GERARD Amelie	
5	LOMBARD Julien		31	CHARTIER Jason	
6	MILLET Corentin		32	MAUCOTEL Julien	
7	VAUDENAIS S.		33		
8	ALBISER V.		34		
9	WOLFF		35		
10	COLLOT Jennifer		36		
11	GARCON JF Thierry		37		
12	VIANA Carlos		38		
13	BENARD Olivier		39		
14	PIERRE Aurélie		40		
15	PIERRE Fabien		41		
16	RICHARD Laurence		42		
17	TARNAUD Claire		43		
18	BECKER Aline		44		
19	PAGEL Marjorie		45		
20	ANGSTEN Antoine		46		
21	JENNET Pipere		47		
22	DAQUEN Auguste		48		
23	de Aurore		49		
24	L'HOMEL Julie		50		
25	BISSEN Lory		51		
26			52		

Nombre d'adhérents
présents : 32

Le président :

Le secrétaire de séance :



Rapport moral du président

Assemblée générale ordinaire du vendredi 9 octobre 2026 — saison 2025 / 2026

Bonsoir à tous, et merci d'être venus ce soir.

Pour ceux qui ne me connaissent pas, je suis Maxime Collot. Gaëlle Héritier a quitté ses fonctions à la fin de l'année scolaire, et je viens tout juste de reprendre le flambeau. Je ne débarque pas pour autant : je suis dans l'association depuis sa création, au départ comme trésorier adjoint.

Je voudrais d'abord la remercier. Elle a été présidente pendant trois ans, c'est elle qui a porté l'association depuis le début, et on sait tous ce que ça demande comme temps. Merci aussi à Céline Petitdemange, qui a quitté son poste de secrétaire adjointe cette année.

Le bilan que je vous présente ce soir n'est donc pas le mien : c'est celui d'une année portée par Gaëlle, par l'équipe et par tous les bénévoles qui ont répondu présent.

Pourquoi on est là

Notre but est simple : récolter de l'argent pour les projets de l'école et créer du lien entre les familles. Chaque vente, chaque marché, chaque fête sert à ça. On ne l'a pas perdu de vue cette année : toutes les manifestations prévues ont eu lieu, et tout ce qu'on a gagné est reparti vers les enfants. Vous aurez le détail juste après, avec le rapport d'activité et le rapport financier.

Où on en est

Il n'y a pas eu de grand bouleversement : l'équipe reste la même, avec un changement de président et l'arrivée de Marine Mangin au secrétariat, comme secrétaire adjointe. Bienvenue à elle. C'est une continuité, pas un nouveau départ, et c'est tant mieux.

La vraie nouveauté, c'est le conseil d'administration. Une association ne peut pas tenir sur quelques personnes, et elle ne doit pas dépendre de la mémoire d'une seule — c'est une leçon qu'on a tirée de cette passation, qui s'est faite sans vraiment de transmission de dossiers. Aujourd'hui on est plus nombreux à décider et à suivre ce qui se passe : plus d'idées, plus de bras, et ça continue de tourner si l'un d'entre nous doit souffler.

On a aussi appris à mieux anticiper certaines contraintes, comme les débits de boissons, qui pèsent sur le choix de nos manifestations.

Ce qu'on doit améliorer

Autant être honnête : notre plus gros point faible, c'est le manque de bénévoles. On a un bon noyau, solide, sur qui on peut compter — mais ce sont toujours un peu les mêmes qui s'y collent, et ça ne peut pas tenir comme ça indéfiniment. Le but, c'est que ce noyau grossisse.

On étudie plusieurs pistes pour donner envie aux familles de nous rejoindre. Parce qu'on n'a pas besoin que chacun donne beaucoup : on a besoin que beaucoup donnent un peu. Deux heures sur un stand, un coup de main au montage, une livraison de commandes — c'est déjà énorme.

Et c'est lié au deuxième point : on doit regagner des familles adhérentes. Plus on est nombreux, plus on peut proposer de choses aux enfants.

Merci

Merci à la mairie pour le prêt de matériel, les autorisations et le coup de main à chaque fois qu'on en a besoin. Merci à la direction et aux enseignants pour l'accueil, la confiance, et pour leur présence sur nos manifestations — ils viennent donner un coup de main, et ça compte.

Merci aux bénévoles, qui sont là du montage au rangement. Sans eux, il n'y a pas de manifestation, c'est aussi simple que ça. Et merci à Joanne, Antoine, Sophie, Jennifer, Marine, et à tout le conseil d'administration.

Pour finir

Je reprends une association qui tourne et qui est bien installée dans l'école. L'année qui arrive, on compte aller plus loin : plus de dates au calendrier, une équipe plus large, et des outils qui nous font gagner du temps.

Je mets maintenant ce rapport moral au vote.

Maxime Collot
Président de l'association AbracadabouX
Thaon-les-Vosges, le 9 octobre 2026

MAXIME COLLOT

Rapport financier

ABRACADABOUX

Exercice 2025/2026 – du 1^{er} août 2025 au 31 juillet 2026

Association loi 1901 – parents d'élèves
École Bouxières – 88150 Thaon-les-Vosges

Document	Annexe au procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
Assemblée générale	Vendredi 9 octobre 2026, 18h00 – salle informatique, école Bouxières
Présenté par	Antoine Angster, trésorier

1. Synthèse de l'exercice

RECETTES

27 745,97 €

dont 25 563,52 € issus
des manifestations

DÉPENSES

22 566,11 €

dont 7 500 € donnés à
la coopérative scolaire

RÉSULTAT

+5 179,86 €

excédent de l'exercice

TRÉSORERIE AU 31/07/2026

10 469,98 €

contre 5 290,12 € au
01/08/2025

L'exercice 2025/2026 se clôt sur un excédent de **5 179,86 €**. Avant le don de 7 500 € versé à la coopérative scolaire (4 000 € en mars et 3 500 € en avril 2026), les actions de l'association ont dégagé **12 679,86 €** sur l'année. La trésorerie a pratiquement doublé, passant de 5 290,12 € à 10 469,98 €.

2. Compte de résultat

Recettes	Montant	Part
Manifestations & ventes	25 563,52 €	92,1 %
Subventions & dons	1 662,00 €	6,0 %
Adhésions	498,00 €	1,8 %
Intérêts du livret & divers	22,45 €	0,1 %
Total des recettes	27 745,97 €	100 %

Subventions & dons : 1 000 € de l'État, 500 € de la mairie de Thaon-les-Vosges (affectés à l'achat de l'imprimante) et 162 € d'autres dons.

Dépenses	Montant	Part
Achats pour les manifestations	12 050,37 €	53,4 %
Don à la coopérative scolaire	7 500,00 €	33,2 %
Équipement du local, brioche de fin d'année & Sacem	2 521,92 €	11,2 %
Site internet	216,16 €	1,0 %
Assurance	144,66 €	0,6 %
Frais bancaires	133,00 €	0,6 %
Total des dépenses	22 566,11 €	100 %

Équipement : imprimante, réfrigérateur, congélateur, étagères, placo du local, plaque à induction, casseroles, bacs gastro, bâches et t-shirts.

Résultat	Montant
Total des recettes	27 745,97 €
Total des dépenses	– 22 566,11 €
Résultat de l'exercice (excédent)	+5 179,86 €

3. Résultat par manifestation

Bénéfice réel de chaque action. Les dépenses réglées en août 2026 (538,63 €) sont comptabilisées dans l'exercice 2026/2027, à leur date de paiement ; elles sont toutefois rattachées ici à leur manifestation pour donner le bénéfice réel. Le fonctionnement général (don à la coopérative, équipement, assurance, banque, site internet) n'est pas inclus.

Manifestation	Bénéfice	
Fan Zone France (quart et demi-finale)*	3 816,42 €	
Kermesse de l'école	≈ 2 064 €	
Ensachages Super U	≈ 1 552 €	
Ronde Hivernale	≈ 1 549 €	
Marché de Saint-Nicolas	≈ 1 076 €	
Repas tartiflette	≈ 755 €	
Chasse aux œufs	≈ 701 €	
Vente de fromages	≈ 690 €	
Défilé de Saint-Nicolas	≈ 418 €	
Dessins d'école	≈ 414 €	
Chocolats de Pâques	≈ 197 €	
Fête des ATSEM	≈ –100 €	
Goûter brioche*	–158,32 €	
Total des manifestations	12 974,52 €	

≈ : montants arrondis à l'euro. * Dépenses réglées en août 2026 : 380,31 € pour la Fan Zone (courses Super U de 434,31 € moins un avoir de 54 € pour retour de boissons) et 158,32 € pour le goûter brioche. Fan Zone France : 6 011,38 € de recettes et 2 194,96 € de dépenses. Rapprochement : recettes des manifestations 25 563,52 € – achats de l'exercice 12 050,37 € – dépenses réglées en août 538,63 € = 12 974,52 €.

4. Trésorerie

Compte	01/08/2025	31/07/2026	Variation
Compte courant Crédit Agricole	4 676,96 €	5 312,98 €	+636,02 €
Livret A	50,00 €	4 000,00 €	+3 950,00 €
Compte SumUp (paiements CB)	85,66 €	500,00 €	+414,34 €
Caisse (espèces)	477,50 €	657,00 €	+179,50 €
Trésorerie totale	5 290,12 €	10 469,98 €	+5 179,86 €

La variation de trésorerie (+5 179,86 €) correspond au résultat de l'exercice. 3 950 € ont été placés sur le Livret A au cours de l'année.

Fait à Thaon-les-Vosges, le 9 octobre 2026.

Le trésorier
Antoine ANGSTER

Antoine Angster

✓ Certifié par ✱ youtrust

Le président
Maxime COLLOT

MAXIME COLLOT

✓ Certifié par ✱ youtrust